

Les risques au bloc opératoire: Tous responsables!

1

Clinique Saint Luc à Bouge
21/10/2017

AES

2



PLAN

3

Quels sont les personnes à risques?

Que faire si vous êtes victime d'un AES?

Quelles solutions?

Exemples de tables d'instrumentation

Recommandations pour prévenir les AES

Table ronde/discussion

Quels sont les personnes à risque?

4

Le personnel soignant

- Médical: Chirurgiens ,Anesthésistes, Assistants
- Infirmier(e)s circulant(e)s, Infirmier(e)s instrumentistes
Stagiaires médecins et/ou infirmiers
- Nos collègues de stérilisation

Le personnel non soignant

- Les aides logistiques
- Le personnel d'entretien des salles d'opérations et du bloc opératoire

Comment?

5

Le personnel soignant

- Projection de sang lors de l'acte chirurgical, mauvaise manipulation des lames, aiguilles, instruments piquants ou tranchants
- Placement des voies périphériques, centrales, LA avec reflux sanguin important, manipulation de prélèvement avec pots souillés, débarrassement de table d'instrumentation avec aiguille et/ou lame dispersées et non protégées
- Lors de la réception du matériel en stérilisation

Comment?

6

Le personnel non soignant

- Les aides logistiques manipulent les conteneurs à aiguilles, débarrassement des poubelles...
- Le personnel d'entretien des salles d'opérations et du bloc opératoire manipule les sacs poubelles,...

Que faire si vous êtes victimes d'un AES?

7

Expérience personnelle

Lors d'une intervention, l'assistant utilise le manche du bistouri armé de la lame pour inciser le patient.

L'instrumentiste et l'assistant se retrouvent dos à dos.

Résultat:

doigt coupé, point de suture et 2 semaines d'incapacité avec douleur associée.

Que faire si vous êtes victimes d'un AES?

8

1. Déclaration

- Une fois l'accident arrivé, informer sa hiérarchie de l'accident.
- Suivre la procédure mise en place au sein de l'établissement
- Remplir les documents d'assurance :
 - circonstances, heure, lieu, identification de la victime, nombre de victime(s),
 - constat de lésion,
 - suivi médical éventuel.

2. Prélèvement : sanguin → service des urgences

Que faire si vous êtes victimes d'un AES?

9

3. Si nécessaire : soins par les urgentistes pour suture, exploration plaie, pansements, prophylaxie, ...

4. Vérifier  **si** biologie du patient faite pour écarter hépatite, VIH,.....

Si pas de biologie: demandez l'autorisation du patient pour un prélèvement sanguin afin de vérifier si contamination ou pas.

Cette demande doit être effectuée par un médecin.

Que faire si vous êtes victimes d'un AES?

10

Suite après accident

Après 3 mois : prise de sang.

Après 6 mois : visite à la médecine du travail et prise de sang.

Si patient contaminé:

- prophylaxie au soignant.

Pourquoi déclarer?

11

La déclaration doit être rédigée dans le but de se protéger mais surtout de protéger les autres . Si vous êtes contaminé, vous pouvez contaminer tant au niveau professionnel que dans votre vie privée.

Le but n'est pas d'accuser ou de blâmer qui que ce soit, mais de faire prendre conscience que ça peut arriver à tout le monde et que notre rôle est de **SE** protéger et de protéger **SON** entourage et de prendre les mesures nécessaires pour éviter toutes récurrences.



Conscience professionnelle

Quelles solutions?

12

Port des gants systématiquement:

- Lors de tous les soins
- Lorsqu'il y a contact ou risque de contact avec du sang ou tout autre produit d'origine humaine, les muqueuses ou peau lésée du patient .



Port des autres équipements de protection individuelle:

- Si risque de projection d'origine humaine .
- Si contact rapproché avec le patient .

Quelles solutions?

13

Matériel de soins

- Privilégier l'utilisation de matériel sécurisé



**Ne jamais re-capuchonner
les aiguilles**



Quelles solutions?

14

Élimination :

- Déposer les déchets après usage dans un collecteur adapté
- Ne pas déconnecter aiguille et seringue au moment de l'élimination



Quelles pourraient être les solutions pour éviter les AES?

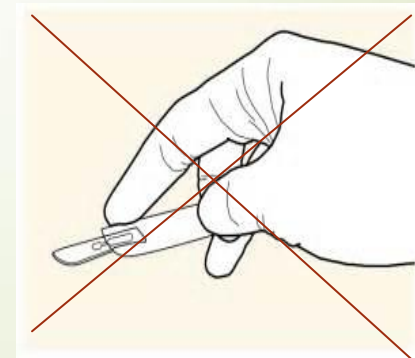
15

Manipulation prudente et sécurisée des objets tranchants ou piquants

- Lors de la présentation d'un matériel tranchant ou piquant, le présenter de manière sécuritaire et prévenir le receveur si celui-ci tourne le dos.
- Lors du retour d'un fil de suture, protéger la pointe de l'aiguille dans les mors du porte-aiguille.
- Ne jamais enlever une lame à la main.



BONNES PRATIQUES



Quelles pourraient être les solutions pour éviter les AES?

16

Manipulation prudente et sécurisée des objets tranchants ou piquants

Lors de la mise en place d'une voie périphérique, d'une ligne artérielle, d'une voie centrale, réalisation d'une rachianesthésie,...

Celui qui place la voie centrale débarrasse la table et à jette les lames et aiguilles.

Exemples tables d'instrumentation

17

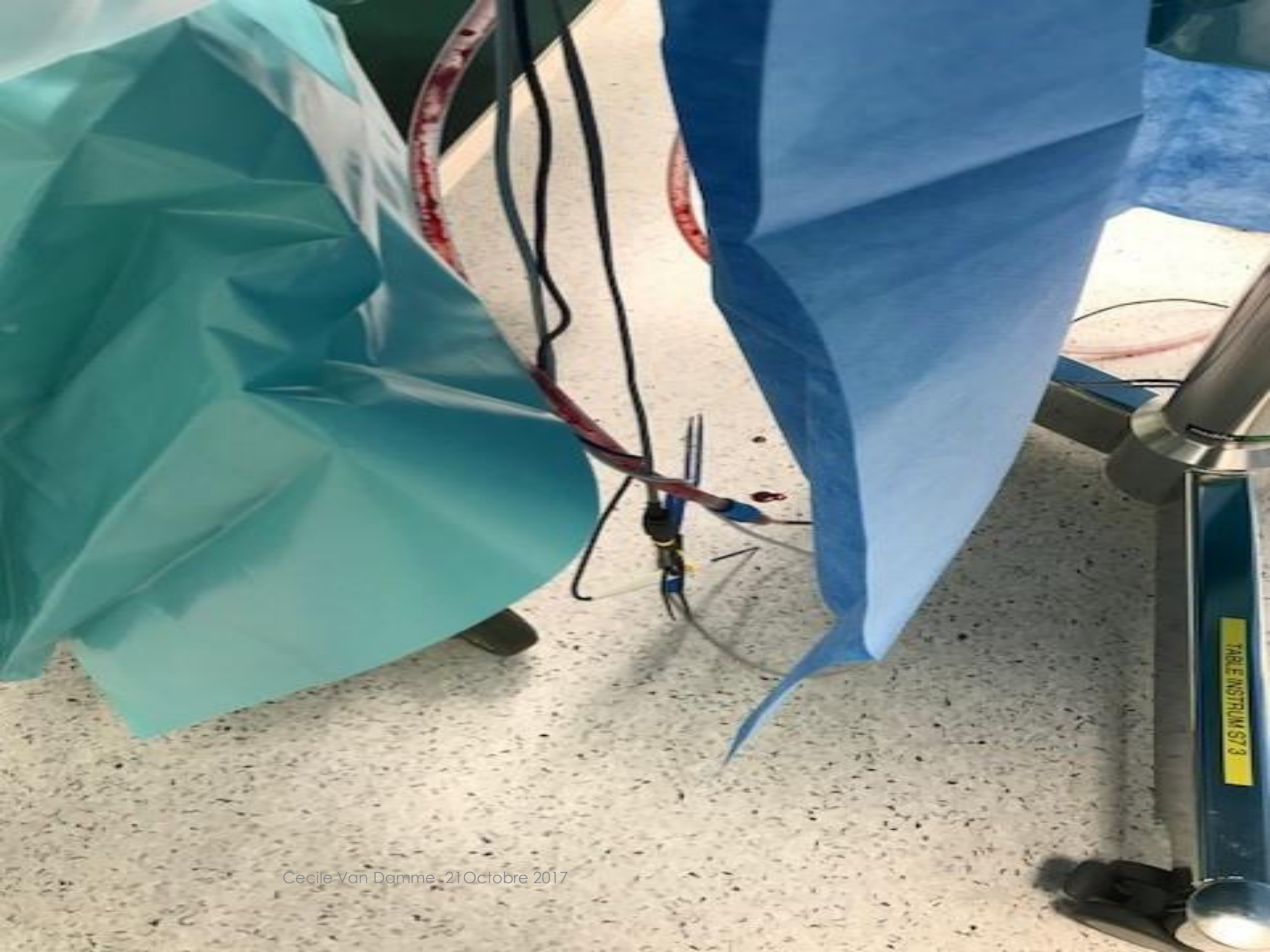
Table sans instrumentiste







Cecile Van Damme 21 Octobre 2017





Cecile Van Damme 21 Octobre 2017



Cecile Van Damme 21 Octobre 2017





Table d'instrumentation

25

Table avec instrumentiste





Cecile Van Damme 21 Octobre 2017

COVID-19

RECOMMANDATIONS

27

- Vérifier ma vaccination > le virus de l'hépatite A/B
- Minimiser les risques en utilisant les équipements de protection individuels.
- Utiliser du matériel adapté au geste.

RECOMMANDATIONS

28

- Après le geste, déposé **immédiatement** l'objet piquant, coupant, souillé dans un conteneur adapté tenu à proximité.



- Enlever les lames de bistouri avec un porte aiguille et non à la main.

RECOMMANDATIONS

29

- Une seule personne élimine le matériel piquants/tranchants.
- C'est celui qui réalise l'acte qui élimine.



RECOMMANDATIONS

30

- **Ne jamais re-capuchonner** une aiguille ou un trocart
- Lors de l'instrumentation : manipuler avec précaution les objets piquants ou tranchants.



RECOMMANDATIONS

31

- Respecter les guidelines
- Respecter les rôles de chaque intervenant: instrumentiste, circulante, chirurgien, anesthésiste, assistant, assistant logistique, technicienne de surface...

RECOMMANDATIONS

32

- Nettoyage : connaître les techniques d'entretien des salles en cas de contamination.
- Si contamination :
 - élimination des poubelles circuit déterminé par l'institution
 - Prévenir la stérilisation en cas de contamination.

RECOMMANDATIONS

33

- Connaitre la conduite à tenir en cas d'AES:
 - Déclaration à remplir dans les plus brefs délais.
 - Suivi médical après l'accident: prélèvements et prophylaxie

RECOMMANDATIONS

34

- La protection se joue à titre individuel mais aussi à titre collectif.
- CPPT: présentation de l'analyse des accidents.
- Employeur: choix du matériel avec lequel on va travailler.
(Ex: boîte à aiguille dans custom pack)

Questions?



SAFETY

**Merci de votre
attention**